



République Française  
Département MAYENNE  
**Commune de Villaines la Juhel**

## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil aura lieu **SALLE DE CONSEIL**, le

**Lundi 21 Février 2022 à 20:30**

L'ordre du jour sera le suivant :

→ **CONSEIL MUNICIPAL**

- Installation d'un nouveau conseiller municipal - Modification du tableau officiel du conseil municipal
- Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS - Modification
- Représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS - Modification

→ **GESTION FINANCIERE**

- Adhésion à la Fourrière départementale de la Mayenne - Année 2022
- Fonds de concours - Demande de subvention auprès de la CCMA pour les vestiaires du stade
- Demande de subvention à l'ANAH pour le poste de Chargé de Projet Petites Villes de Demain - Modification
- Approbation des comptes de gestion 2021 du :
  - Budget général
  - Budget annexe Belle Etoile
  - Budget annexe La Noë
  - Budget annexe La Motte Goyer
- Adoption du compte administratif 2021 du Budget général
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 du Budget général
- Adoption des comptes administratifs 2021 du :
  - Budget annexe Belle Etoile
  - Budget annexe La Noë
  - Budget annexe La Motte Goyer
- Approbation du budget primitif 2022 du :
  - Budget général
  - Budget annexe Belle Etoile
  - Budget annexe La Noë
  - Budget annexe La Motte Goyer
- Fixation du taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour l'année 2022

→ **AFFAIRES IMMOBILIERES**

- Boutique éphémère - Renouvellement du contrat de location du bien immobilier sis 12 place des Halles

→ **PERSONNEL COMMUNAL**

- Mandat donné au CDG 53 pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires

→ **QUESTIONS DIVERSES**

- E-collectivités - convention de mise à disposition d'un DPO mutualisé et de nommer e-Collectivités en tant que DPO de la collectivité

**Pour assurer le respect des gestes barrières, mention des modalités de participation du public : seuls les journalistes sont autorisés à assister à la séance.**

A Villaines la Juhel,  
le 14/02/2022  
Le Maire  
Daniel LENOIR